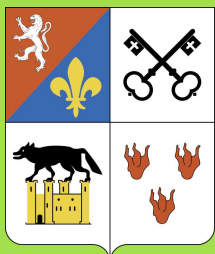


REGARDS sur **Sillé** le Philippe



*« Aussi longtemps qu'on s'entend,
qu'on partage,
on vit ensemble »*

Simone Veil



Année 2024 - N°17

LE MOT DE LA MAIRE



L'année 2024 a été une année particulière pour notre commune avec l'**organisation du Comice agricole cantonal les 7 et 8 septembre**. Cet événement majeur du monde rural a su rassembler les Silléens autour d'un projet collectif, soutenu activement par l'équipe municipale et porté par l'association « Sillé en fête_Comice 2024 » qui a proposé de nombreuses animations toute l'année. Vous retrouverez dans ce magazine de nombreuses photos qui témoignent de la réussite de cette fête.

D'autres événements ont également rythmé la vie de la commune...

Le **recensement** de la population, initié par l'INSEE, a été réalisé en début d'année.

A l'école René Langlais, nous avons dit « au revoir » à M. Anthony FOUILLET, directeur depuis septembre 2016, et accueilli M. Pierre-André AILLARD lors de la rentrée de septembre.

Sylvie GILLES, ATSEM en poste depuis 1993, a pris sa retraite, laissant place à Aurélie LE GALL.

Grâce au généreux don de l'association locale « Familles de la Sarthe », quatre nouveaux jeux ont été installés dans la cour de l'école, apportant ainsi de nouveaux loisirs pour les enfants.

Comme chaque année, nous avons poursuivi l'**entretien de la voirie** avec notamment la réfection de la route de Trépie.

Le projet « **Une naissance, un arbre** » a permis la plantation de 23 nouveaux arbres, symbolisant les naissances de 2022 et 2023, dans les terrains des Courtils.

Le dispositif « **Chantiers argent de poche** », porté par la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien, a offert à huit jeunes de la commune l'opportunité de participer à la préparation du Comice agricole.

Pour 2025...

En fil rouge tous les mois, depuis novembre et jusqu'en mai 2025, le projet de tournage participatif d'un film sur le thème du sport réunit une vingtaine de participants. La projection du film est prévue pour le 7 juin.

La procédure pour le marché public de travaux de rénovation énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux rue Neuve devrait être lancée d'ici la fin du premier semestre. Ce projet ambitieux est nécessaire pour réussir la transition énergétique, réduire les émissions de gaz à effet de serre et diminuer la consommation énergétique de nos infrastructures.

L'aménagement d'une aire de jeux pour les jeunes enfants en centre bourg reste un projet d'actualité, bien qu'il ait dû être décalé en raison de son interaction avec le projet de rénovation énergétique des bâtiments. En effet, une partie du terrain doit être consacrée aux installations techniques, nécessitant l'intervention de gros engins.

L'équipe municipale reste pleinement engagée pour améliorer notre environnement et notre qualité de vie.

Claudia DUGAST

SOMMAIRE

4	RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024
5	FINANCES COMMUNALES
6	VŒUX DE LA MAIRE
7	INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLERE MUNICIPALE NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE
8	NOEL DU PERSONNEL COMMUNAL
8 à 9	PERSONNEL COMMUNAL
9	HOMMAGE à Valentin VALOT
10	ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES (ZAER) REGION PAYS DE LA LOIRE TOUR
11 à 12	ACQUISITIONS FONCIERES
12	EHPAD "AMICIE"_MONTFORT LE GESNOIS

S

O

M

M

A

I

R

E

13 à 17	JOURNEE CITOYENNE
18	DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS ADHESION A LA FONDATION DU PATRIMOINE ELECTIONS EUROPEENNES
18 à 19	CCAS
20	CONSTITUTION DU JURY D'ASSISES FETE DU 14 JUILLET
21 à 25	ECOLE PUBLIQUE RENE LANGLAIS
25	ACCUEIL PERISCOLAIRE
26 à 27	CANTINE SCOLAIRE COMMUNALE
27	CONSEILLER NUMÉRIQUE
28 à 59	COMICE AGRICOLE
60	TRAVAUX DE VOIRIE
61	ARCHIVES DE LA COMMUNE ASSAINISSEMENT COLLECTIF
61 à 64	UNE NAISSANCE, UN ARBRE
64 à 67	COMMEMORATIONS
68	PROJET DE TOURNAGE PARTICIPATIF ADRESSAGE : DENOMINATION ET NUMEROTATION DES VOIES
69	SITE INTERNET DE LA COMMUNE FERMETURE DEFINITIVE DU RESEAU CUIVRE ET ADSL VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
70	INSTALLATION D'UN RADAR PEDAGOGIQUE MOBILE ILLUMINATIONS DE NOEL
71 à 73	COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GESNOIS BILURIEN
74 à 75	AMICALE ECOLE RENE LANGLAIS
75 à 77	SILLE EN FETE_COMICE 2024
77 à 78	ADPPSP72
78 à 80	GENERATIONS MOUVEMENT AINES SILLE LE PHILIPPE
80 à 81	BASKET CLUB SILLE LE PHILIPPE
82	US MUSIC & CARS
82 à 83	AMITIE EN MARCHE
83	FOOTBALL
84	NUMEROS UTILES

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

du 18 janvier au 17 février

Pour réaliser les opérations de recensement de la population, initiées par l'INSEE, **la mairie de Sillé le Philippe a recruté deux agents recenseurs** pour la période **du 3 janvier au 18 février**.

Placés sous la responsabilité de la coordonnatrice communale et en lien avec la secrétaire générale de mairie, les agents recenseurs ont été chargés de procéder à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants.

Au préalable, les agents recenseurs ont participé à deux demi-journées de formation obligatoire organisées par l'INSEE les 3 et 10 janvier et effectué une tournée de reconnaissance sur le terrain.

Ces deux agents recenseurs se sont présentés chez vous et vous ont proposé de vous faire recenser sur internet ou, en cas d'impossibilité, sur papier.



Anne MANDRAVAHELOKA



G r me LENOIR

La **participation au recensement** est rendue **obligatoire** par la loi mais c'est avant tout un **devoir civique**, utile   tous ; **elle est essentielle**.

Gr ce au s rieux de nos deux agents recenseurs et au travail de coordination de Sandra BILLOUARD, nous avons obtenu un excellent taux de retour des habitants. Pour rappel, le nombre d'habitants recens s d termine le calcul des diff rentes dotations allou es   la commune.

Co t salarial : 3 231,63  .

Dotation financi re de l'Etat : 2 050  .

Nous ne disposons pas encore des r sultats de ce dernier recensement mais seulement de la population de r f rence au 1 r janvier 2022 en vigueur **au 1 r janvier 2025**, soit **1 100 habitants**, en l g re augmentation.

Population de r f rence au 1 r janvier 2022 en vigueur   compter du 1 r janvier 2025.

Population municipale : 1 080

Population compt e   part : 20

Population totale 1 100

La **population municipale** comprend les personnes ayant leur r sidence habituelle sur le territoire de la commune.

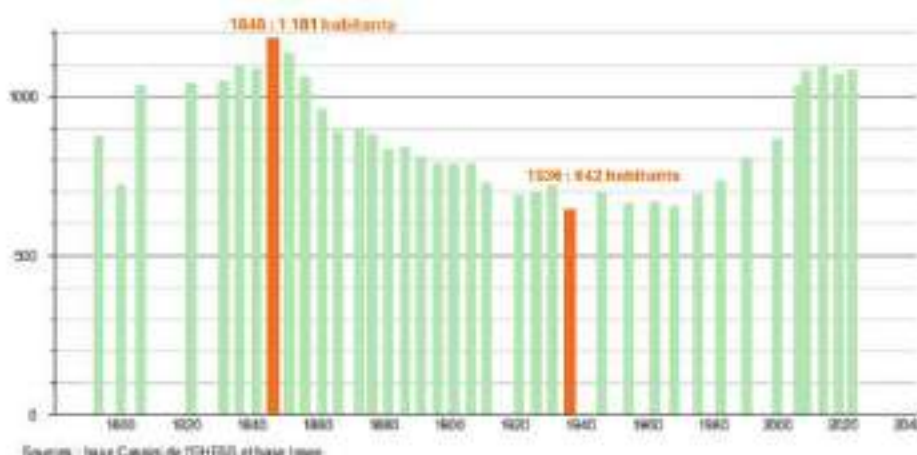
La **population compt e   part** comprend certaines personnes dont la r sidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conserv  une r sidence sur le territoire de la commune ( tudiants, personnes en maison de retraite...).

La **population totale** est la somme de la population municipale et de la population compt e   part.

Pour information, l' volution d mographique de la commune montre que la population  tait au plus haut en 1846 avec 1 181 habitants et au plus bas en 1936 avec 642 habitants.



EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE



FINANCES COMMUNALES

Le **Compte Administratif commune 2023** présente un résultat de clôture :

- excédentaire de 1 093 632,24 € en section de fonctionnement
- déficitaire de 166 748,89 € en section d'investissement

Compte Administratif commune 2023	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses en €	Recettes en €	Dépenses en €	Recettes en €
Opérations réelles de l'exercice	662 955,09	929 549,81	524 299,22	848 394,78
Résultat de l'exercice N		266 594,72	324 095,56	
Report N-1		827 037,52	- 490 844,45	
Résultat de clôture N		1 093 632,24	- 166 748,89	
Reste à réaliser N		0,00	- 25 836,24	159 877,00
Résultat global		1 093 632,24	- 32 708,13	
Affectation du résultat N+1		- 232 708,13		232 708,13

Compte Administratif assainissement

Il permet le financement des infrastructures et leur entretien (station d'épuration, réseaux d'eaux usées...).

Il doit s'autogérer, se compenser, voire permettre de créer un « stock » pour les investissements futurs et réparations ponctuelles.

Compte Administratif assainissement 2023	Exploitation		Investissement	
	Dépenses en €	Recettes en €	Dépenses en €	Recettes en €
Opérations réelles de l'exercice	68 433,77	67 518,57	28 281,65	38 564,87
Résultat de l'exercice N	- 915,20			10 283,22
Report N-1		200 493,45		209 338,86
Résultat de clôture N		199 578,25		219 622,08
Reste à réaliser N		0,00	- 6 360,00	0,00
Résultat global		199 578,25		213 262,08

Les dépenses du **Centre Communal d'Action Sociale** sont subventionnées par le Compte Administratif de fonctionnement communal. Le C.C.A.S. dégage un résultat positif de 2 447,09 €.

SUBVENTIONS 2024 en €	
CCAS	5 000,00
Amicale Ecole René Langlais	350,00
Association de Tennis Silléenne	500,00
Comité des fêtes	400,00
FGDON de Sillé le Philippe	400,00
Football (CSSP)	700,00
Coopérative scolaire OCCE	1 800,00
Sillé en fête Comice 2024	5 000,00
Ligue de Défense des Animaux	493,58
Comice agricole du Gesnois	108,80
TOTAL DEPENSES en €	9 752,38

LE POTENTIEL FISCAL de la commune dépend de deux taxes pour 2024.

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité une augmentation de 1 % applicable sur les taux des 3 taxes TFB, TFNB et TH (Taxe Foncière sur le Bâti, Taxe Foncière sur le Non Bâti et Taxe d'Habitation).

Si la taxe d'habitation sur la résidence principale est supprimée depuis le 1^{er} janvier 2023, elle est maintenue sur les résidences secondaires.



VŒUX DE LA MAIRE

Le **12 janvier 2024**, la traditionnelle cérémonie des vœux a eu lieu en présence des élus municipaux et de nombreux Silléens.

Mme la Maire a profité de ce rendez-vous convivial pour présenter l'action municipale durant l'année écoulée et faire part des projets en cours et à venir pour 2024. Durant son intervention, la projection d'un diaporama permettait d'illustrer les faits marquants de l'année.

Mme la Maire a terminé son discours en remerciant son équipe municipale pour son engagement et son soutien, pour le temps et l'énergie donnés pour la commune, sans oublier les familles qui subissent indirectement la mission exigeante d'élus municipal.

Mme la Maire a remercié les agents de la commune qui font fonctionner les services communaux et aident au quotidien à la mise en œuvre des projets et, en particulier, sa plus proche collaboratrice Aurélie DESCROIX-BRUNELLIÈRE.

Enfin, Mme la Maire a remercié toutes les forces vives qui s'engagent et enrichissent la vie locale : bénévoles associatifs, enseignants, agriculteurs, artisans, commerçants, entrepreneurs... en rappelant que de nombreuses manifestations sont organisées sur la commune tout au long de l'année.

La soirée s'est achevée par des petits fours et le partage de la galette.



INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLERE MUNICIPALE

Une nouvelle Conseillère est venue compléter l'équipe municipale après la démission de Dora VIGNAIS le 27 septembre pour des raisons professionnelles.

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, le Code électoral stipule que le Conseiller municipal démissionnaire est remplacé automatiquement par le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu.

Laëtitia BRILLANT, suivante dans l'ordre de présentation de la liste « Sillé le Philippe, une nouvelle dynamique », a été appelée à siéger en tant que Conseillère lors de la séance du Conseil municipal du 8 novembre dernier.

Nous la remercions pour son engagement et lui souhaitons un bel épanouissement dans ses nouvelles fonctions d'élue.



NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE À COMPTER DU 08 NOVEMBRE 2024

E
Q
U
I
P
E

M
U
N
I
C
I
P
A
L
E



Cyrille
MONTAROU



Gaëlle
PROD'HOMME



Romuald
MICK



Eva
BOURGOIN



Robert
BLOT



Claudia
DUGAST
Maire



Liliane
MECHE
1^{re} Adjointe



Michel
HY
2nd Adjoint



Marie-Noëlle
DUJARDIN
3^{ème} Adjointe



Vincent
LABBETOUL
4^{ème} Adjoint



Hervé
TARRADE



Sandrine
ROBINAUT



Charly
TESTRE



Laëtitia
BRILLANT



Photo non
souhaitée
par l'élue

Guy
PRUDHOMME

NOEL DU PERSONNEL COMMUNAL

Le **samedi 3 février**, les personnels de la commune ont été conviés à un temps de rencontre avec les membres du Conseil municipal pendant lequel chaque salarié(e) s'est vu remettre une carte-cadeau multi-enseignes d'un montant de 40 euros et des gourmandises préparées par l'Atelier Sucré de Sillé le Philippe.

A cette occasion, Mme la Maire a remercié chaque agent pour son implication au sein de la collectivité.



PERSONNEL COMMUNAL

SERVICE TECHNIQUE

Romain CORNILLEAU a pris ses nouvelles fonctions le **29 janvier** au sein de la collectivité, en tant qu'agent contractuel, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité. Il a assuré des fonctions d'ouvrier polyvalent en milieu rural à 35 heures par semaine aux côtés de Jacques BLOT, Dimitri COCHIN et Sébastien SAVIGNY.

Le 7 juin, nous apprenions le décès tragique de Romain. Malgré sa mission trop courte au sein de la commune, Romain aura marqué son passage par ses qualités professionnelles et relationnelles. Nous avons une pensée toute particulière pour ses proches.



Romain CORNILLEAU



Léo GUIBAL

Sébastien JOUIE a pris ses nouvelles fonctions le **5 août**, en remplacement de Romain CORNILLEAU, en tant qu'agent contractuel. Il assure des fonctions d'ouvrier polyvalent en milieu rural à 35 heures par semaine.



Sébastien JOUIE

Au cours de l'année 2024, nous avons eu recours à deux autres agents en renfort, à 35 heures par semaine, pour pallier une absence pour longue maladie : **Mathéo CORMIER** du 13 juin au 26 juillet et **Léo GUIBAL** du 5 septembre au 31 décembre 2024.

A ces difficultés de personnels, se sont ajoutées des pannes de matériels en cascade qui ont compliqué l'accomplissement des tâches de ce service.

Murielle-Marlène MOMBOLLET KOSSIKO a été recrutée pour l'entretien des bâtiments communaux (école, salle polyvalente, halle aux sports et église), en tant qu'adjoint technique, à 17 heures hebdomadaires annualisées, en Contrat à Durée Déterminée. Elle a pris ses nouvelles fonctions le **1^{er} octobre**. Elle remplace Nathalie TANGUY, en disponibilité depuis le 1^{er} septembre pour convenance personnelle.



Murielle-Marlène
MOMBOLLET KOSSIKO

SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE

Virginie TOUALBIA a été recrutée en tant qu'agent polyvalent de restauration et d'entretien des locaux, en remplacement de Sandra GRAFFIN qui a quitté la collectivité pour raison personnelle.

Cette embauche est intervenue à compter du **1^{er} février**, dans le cadre d'un Contrat à Durée Déterminée de 17 heures par semaine annualisées.



Virginie TOUALBIA

SERVICE SCOLAIRE

Sylvie GILLES, Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM), a **cessé son activité professionnelle** au sein de l'école René Langlais le **8 juillet 2024** pour faire valoir ses droits à la retraite. Elle était entrée dans la collectivité le 6 septembre 1993.

Nous lui souhaitons une belle et heureuse retraite.



Aurélie LE GALL

Sylvie GILLES

Aurélie LE GALL, ATSEM, a été recrutée à partir du **29 août**, en remplacement de Sylvie GILLES.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de la collectivité.

Marine BAUDOUIN, a été recrutée à partir de la rentrée pour la **surveillance de la pause méridienne**, en tant qu'adjoint technique, à 8 heures hebdomadaires sur la période scolaire, en Contrat à Durée Déterminée jusqu'au 4 juillet 2025.



Marine BAUDOUIN

HOMMAGE à Valentin VALOT

Valentin VALOT nous a quittés le **25 mars**.

Ce jeune agriculteur s'était installé sur la commune en décembre 2021 comme éleveur de poulets fermiers à la ferme « La P'tite Malicieuse », au lieu-dit La Châtaignière.

Président de l'association des Jeunes Agriculteurs du canton de Montfort le Gesnois, il s'était impliqué dès les premières réunions dans l'organisation du Comice agricole cantonal de Sillé le Philippe.

Nous avons une pensée chaleureuse pour sa famille et ses proches.



ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES (ZAER)

Concertation sur l'application de la loi APER

La loi n°2023-175 du 10/03/2023 relative à l'Accélération de la Production d'Energies Renouvelables (dite APER) vise à accélérer le développement des énergies renouvelables de manière à lutter contre le réchauffement climatique et préserver la sécurité d'approvisionnement de la France en électricité. Ladite loi demande aux communes de définir des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER) pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelable.

Les élus locaux ont donc été invités à identifier les zones d'accélération où il est souhaitable prioritairement de voir des projets s'implanter.

Ces zones concernent toutes les énergies renouvelables :

- Solaire photovoltaïque au sol et sur toitures ;
- Solaire photovoltaïque sur ombrières de parking ;
- Bois énergie ;
- Eolien terrestre ;
- Solaire thermique ;
- Méthanisation/Biogaz ;
- Géothermie ;
- Hydroélectricité.

Ces zones ne sont pas exclusives, d'autres projets pourront se développer en dehors.



Concrètement, les ZAER définies par la commune ont été reportées sur des cartes via un portail cartographique mis à disposition par l'Etat. Elles ont été regroupées au sein d'une carte départementale. Les projets existants, en cours et à venir, ont été représentés sur les cartes. Dans le cas où les zones d'accélération, au niveau régional, seront suffisantes pour atteindre les objectifs régionaux fixés de développement des énergies renouvelables (33 % à l'horizon 2030), la commune pourra alors définir des zones d'exclusion de ces énergies. Il ne s'agit pas d'un objectif par commune mais bien d'un objectif collectif à atteindre.

Les projets de production d'énergie renouvelable pourront bénéficier de mécanismes financiers incitatifs mais le fait d'être situé en zone d'accélération ne garantira pas la délivrance de son autorisation ou de son permis. De même, la définition d'une ZAER n'impliquera aucune obligation d'y réaliser un projet d'énergie renouvelable.

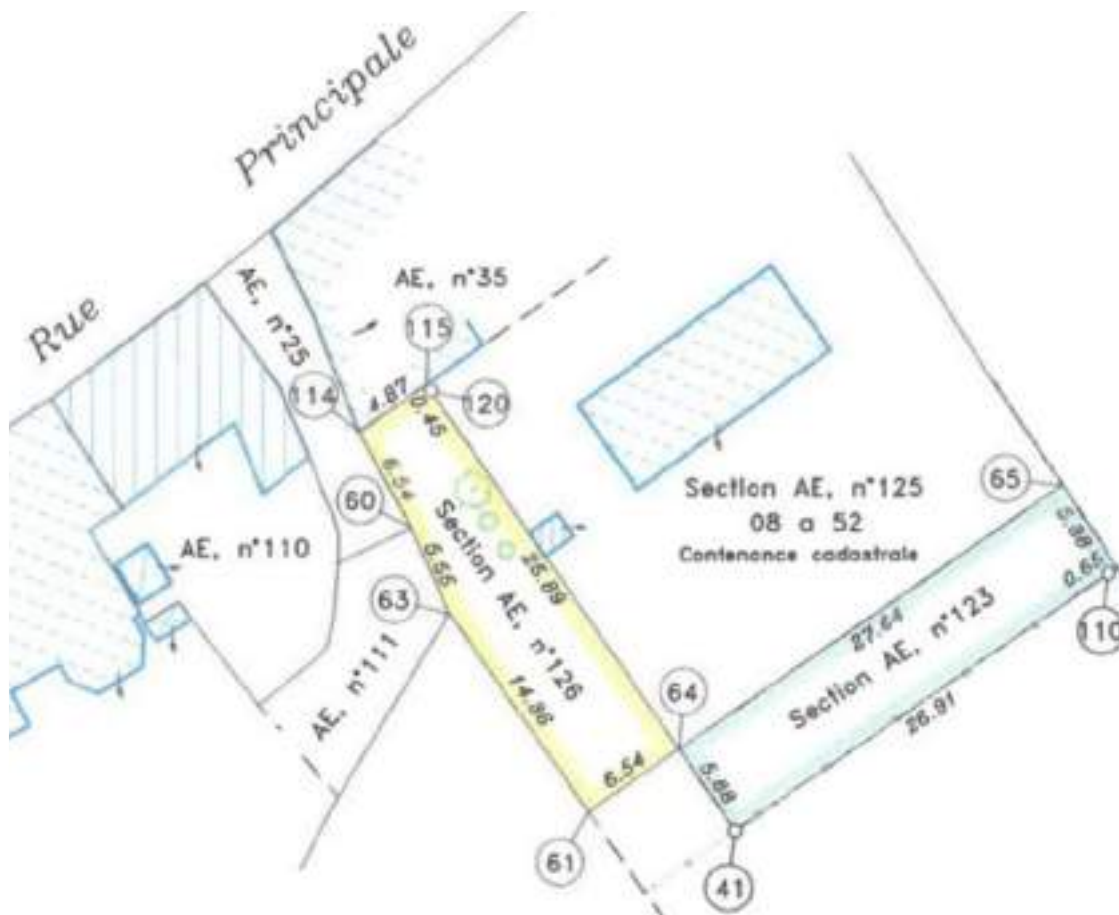
Un **dossier de consultation** (document de concertation, cartes et registre de recueil) était **disponible en mairie du 29 janvier au 12 février 2024**, aux heures d'ouverture au public, afin que chaque administré puisse prendre connaissance des cartes qui ont été proposées, faire part de ses observations, questions, suggestions et éventuellement de ses projets en la matière.

REGION PAYS DE LA LOIRE TOUR

La 2^{ème} édition du Région Pays de la Loire Tour, course cycliste professionnelle de niveau international longue de 700 kilomètres, a **traversé la commune de Sillé le 5 avril** à l'occasion de la 4^{ème} étape qui reliait Marolles les Braults à Le Mans.

L'association Le Mans Sarthe Cycliste Organisation, partenaire de l'évènement, avait sollicité la commune pour assurer la sécurité le long du parcours. 14 signaleurs ont assuré cette mission bénévolement. Un grand merci pour leur implication.





TERRAINS DES COURTILS

Depuis de nombreuses années, la commune acquiert petit à petit des terrains dans Les Courtils.

Cette année encore, **deux parcelles ont été acquises** par la commune : l'une d'une surface de 06a78ca pour un coût de 1 267,99 € ; la seconde d'une surface de 02a11ca pour un coût de 408,25 € (frais notariés inclus).

Sur la carte ci-dessous, les parcelles appartenant déjà à la commune sont matérialisées en bleu et celles en cours d'acquisition en rouge.

Il reste encore à peu près une vingtaine de parcelles à acquérir.



EHPAD "AMICIE"_MONTFORT LE GESNOIS

FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE

Sous le précédent mandat, la commune de Sillé le Philippe s'est engagée à soutenir financièrement l'EHPAD "AMICIE" de Montfort le Gesnois pour la réalisation de travaux de restructuration et d'humanisation, à hauteur d'un montant de 21 642,01 €. En contrepartie, l'EHPAD s'est engagé, pendant un délai de 30 ans, à répondre prioritairement aux demandes d'intégration en son sein de tout administré de la commune de Sillé le Philippe, sous réserve bien entendu que le demandeur respecte en tous points les critères d'admission spécifiques à l'établissement.

Chaque commune du canton de Savigné l'Evêque a été destinataire d'un courrier de l'EHPAD « Amicie » le 15 juin, sollicitant un financement complémentaire des communes lié à la hausse du coût des matériaux au cours des travaux.

Le Conseil municipal a décidé de valider le financement complémentaire de **11 689,08 €**, demandé pour la commune de Sillé le Philippe, soit un total de participation de 33 331,09 €.

La **participation annuelle** de la commune a évolué passant ainsi de 2 164,20 € à **5 086,47 € pour les 4 dernières années** (2025 à 2028).

Pour information, l'ensemble des communes du canton a accepté de participer à l'effort budgétaire.



JOURNEE CITOYENNE - SAMEDI 25 MAI

Organisation de la 7^{ème} Journée Citoyenne

A l'issue de la première **réunion publique d'informations** qui a eu lieu le **samedi 13 avril**, **15 ateliers** ont été proposés mais certaines activités n'ont pu se faire car leur diversité demandait un nombre plus important de participants.

La **réunion publique d'organisation** s'est tenue le **jeudi 16 mai à la mairie**. Elle avait pour objectif de valider ensemble les 7 ateliers retenus et de permettre à chacun de prendre connaissance de son activité pour le 25 mai.

Un **appel aux dons de tissus** a été lancé pour **confectionner des fanions** lors de l'atelier « Fabriquer des décorations pour le Comice agricole » de la Journée Citoyenne.

Une **permanence** s'est tenue sous le préau de la salle polyvalente le **samedi 18 mai** de 10h00 à 12h00 pour collecter les dons.

Nous remercions toutes les personnes qui ont apporté chutes de tissu, vêtements et linge de maison usagés...

Lors de la Journée Citoyenne, **7 ateliers** ont été menés par **une trentaine de participants** : l'accueil et l'animation des enfants pour libérer les parents, l'installation de potelets sur le parking en terre de la place de la Gare pour sécuriser les lieux, l'entretien du mobilier en bois de la commune, l'aménagement de l'allée vers le city stade pour la rendre accessible à tous, la confection de fanions en tissu pour le Comice agricole dans un atelier de couture éphémère, le sciage des enrobés dégradés par les racines d'arbres au lotissement Montaigu pour réaménagement et entretien des chemins de randonnées.

Cette Journée a été ponctuée de moments conviviaux avec le café d'accueil du matin, le barbecue pour le déjeuner et l'apéro à la fin de la Journée.

Nous remercions les habitants de Sillé pour l'intérêt qu'ils portent à cette Journée Citoyenne toujours très conviviale ; ainsi que l'entreprise GUITTON Terrassement pour la mise à disposition d'une benne à gravats.











DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Dès lors qu'une commune est exposée à au moins un risque majeur, elle doit en informer ses administrés en élaborant et mettant à leur disposition un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Cet outil d'information préventive est indispensable pour préparer la population à bien réagir en cas de crise.

A Sillé le Philippe, le **précédent document datant de 2012**, Mme la Maire a soumis à l'approbation du Conseil municipal du 7 juin la **mise à jour du DICRIM** permettant d'informer les habitants sur les risques naturels et technologiques qui concernent la commune, sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre ainsi que sur les moyens d'alerte en cas de survenance d'un risque (Cf document joint dans ce magazine).

ADHESION A LA FONDATION DU PATRIMOINE



**FONDATION
DU
PATRIMOINE**

Organisme à but non lucratif, la Fondation du patrimoine est le premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine en France. Elle a pour vocation d'accompagner les propriétaires publics ou privés dans leurs projets de restauration, de sauvegarde et de valorisation du patrimoine local, non protégé et en péril, dans toute sa diversité.

Le **7 juin**, le Conseil municipal a décidé d'**adhérer à la Fondation du patrimoine** qui peut être un partenaire financeur potentiel.

Cotisation annuelle : 200 €.

ELECTIONS EUROPEENNES



Le **9 juin**, les Français ont été appelés aux urnes pour élire leurs députés au Parlement européen.

Au vu du nombre important de candidats à cette élection, il a été nécessaire d'installer de nouveaux panneaux électoraux.

La collectivité a acheté du contre-plaqué et fabriqué 38 panneaux de mêmes dimensions.

Coût des matériaux : 765,81 € TTC.

CCAS

BANQUET DES AINES

Organisé par les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le banquet des aînés 2024 s'est tenu le dimanche **23 juin** à la salle polyvalente, en présence de **66 convives**.

Ce banquet est offert par le CCAS aux personnes âgées de 70 ans et plus, domiciliées et inscrites sur les listes électorales de Sillé.

Le déjeuner, préparé et servi par les restaurateurs du « Rendez-Vous », était animé musicalement par Jean-Pierre CHEDAL de Saint-Corneille. Pour le plus grand bonheur de tous, M. LHOMME a sorti son accordéon et Mme LEBOUCHER nous a régalé avec son histoire en patois.

Merci à tous pour ce moment de convivialité !





BONS DE NOËL

Comme chaque année à l'occasion des fêtes de fin d'année, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) ont distribué, aux **Silléens de 70 ans et plus**, inscrits sur les listes électorales et résidant sur la commune, des **bons d'achat à utiliser chez les commerçants de Sillé**. Cette année, les Aînés auront la possibilité d'utiliser également leurs bons à La Ferme de Passay.

CONSTITUTION DU JURY D'ASSISES

Le **5 juillet** à la mairie de Sillé le Philippe s'est tenu le tirage au sort du jury d'assises pour l'année 2024, en présence de Mme Claudia DUGAST, Maire de la commune et sa secrétaire et M. Jean-Michel ROYER, Maire de Torcé en Vallée.

Six jurés au total ont été tirés au sort sur les listes électorales de Torcé en Vallée et Sillé le Philippe, communes regroupées par arrêté préfectoral afin que le seuil de 1 300 habitants soit atteint et de permettre ainsi d'inclure les communes de moins de 1 300 habitants au processus de tirage au sort des jurés.

Ces jurés seront susceptibles de siéger au jury d'assises et de participer, aux côtés des magistrats professionnels, au jugement des crimes s'ils sont retenus après un second tirage au sort effectué par une commission spéciale de la Cour d'assises de la Sarthe.

FETE DU 14 JUILLET

Le **14 juillet**, l'association organisatrice du Comice s'est invitée dans les festivités en proposant l'après-midi une exposition de voitures américaines en partenariat avec l'association « US Music and Cars » ainsi que des voitures anciennes.

En soirée, après distribution de lampions et de bracelets fluorescents, la retraite aux flambeaux a déambulé dans le centre bourg, accompagnée par l'orchestre d'harmonie Sacor Music de Savigné l'Evêque/St Corneille, avant de rejoindre le terrain de la halle aux sports pour le tir du feu d'artifice par la société Pyro Concept.

Coût feu d'artifice + orchestre d'harmonie Sacor Music : 3 515 € TTC.



ECOLE PUBLIQUE RENE LANGLAIS

DEPART EN RETRAITE

Le **8 juillet**, **Sylvie GILLES**, Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM), **a cessé son activité professionnelle** au sein de l'école René Langlais pour faire valoir ses droits à la retraite.

Sylvie a été un agent ressource pour l'équipe éducative. Elle a accompli avec beaucoup de sérieux les missions qui lui ont été confiées. Très impliquée auprès des enfants, elle a toujours été disponible et à l'écoute de leurs besoins.

Sylvie a été chaleureusement remerciée pour son investissement dans notre école et nous lui avons souhaité une belle et heureuse retraite.



CHANGEMENT DE DIRECTEUR

M. Anthony FOUILLET, arrivé à la rentrée scolaire de septembre 2016 en tant que Directeur, **a également quitté l'école** pour un nouveau projet professionnel. Le départ du Directeur est toujours une étape importante dans la vie d'une école et de ses élèves.

Au cours des 8 années passées à la tête de notre école, M. FOUILLET a su la diriger avec compétence, engagement, patience et bienveillance.

Les relations de travail et de confiance avec Mme la Maire ont permis de surmonter les difficultés du quotidien et d'assurer le bon fonctionnement de cette école.



Anthony FOUILLET

Pierre-André AILLARD

Dès la rentrée, nous avons eu le plaisir d'accueillir un **nouveau Directeur, M. Pierre-André AILLARD**, qui enseigne dans la classe des PS et MS ; accompagné par Aurélie LE GALL, la nouvelle ATSEM. Nous lui souhaitons un bel épanouissement dans notre école pour ce 1^{er} poste de direction.

A la rentrée du lundi 2 septembre, nous avons accueilli **111 élèves** soit 7 élèves de plus qu'à la rentrée précédente ; ce qui est réjouissant pour le maintien de nos **5 classes**.

L'équipe éducative de l'école est composée de **7 enseignants et 2 agents communaux** :

M. Pierre-André AILLARD (Directeur) déchargé le lundi par Mme Léa AUBIER, aidée d'Aurélie LE GALL (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles)
Classe de Petite et Moyenne Section avec 26 élèves (14 PS + 12 MS).

Mme Charlène GUILLOT aidée d'Armelle ROSSIGNOL (agent d'animation)
Classe de Grande Section et CP avec 19 élèves (6 GS + 13 CP).

Mme Léa HERMELINE aidée d'Armelle ROSSIGNOL
Classe de Grande Section et CE1 avec 20 élèves (9 GS + 11 CE1).

Mme Anne-Sophie RODRIGUES et Mme Johanne ETIEMBRE
Classe de CE2/CM1 avec 24 élèves (20 CE2 + 4 CM1).

M. Fabien RUAU
Classe de CM1/CM2 avec 22 élèves (9 CM1 + 13 CM2).

Mmes Laura SINEAU, Katheline TISSERAND et Mélanie TUDOCE (AESH – Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) accompagnent plusieurs élèves.



De gauche à droite : Katheline TISSERAND (AESH), Mélanie TUDOCE (AESH), Laura SINEAU (AESH), Pierre-André AILLARD, Charlène GUILLOT, Johanne ETIEMBRE, Léa HERMELINE, Aurélie LE GALL, Armelle ROSSIGNOL, Fabien RUAU.

ACTIVITES DE L'ECOLE

Année scolaire 2023-2024

Le début de l'année 2024 a été riche en événements et activités au sein de l'école René Langlais.

Comme chaque année, les enfants ont pu participer à la journée de **carnaval**, venant tous déguisés et défilant devant leurs camarades dans la cour de l'école. Le bonhomme carnaval, fabriqué par les élèves de maternelle, a pu être brûlé en fin de journée.



Tous les élèves ont aussi pu profiter d'activités sportives variées durant la **semaine olympique**, du **2 au 5 avril**, avec la découverte de nombreux sports qui étaient programmés aux jeux olympiques et paralympiques. Ce fil rouge de l'année a connu un temps fort le 16 mai lors du passage symbolique de la



flamme olympique qui faisait un trajet d'école en école. Ils ont également pu tous participer à une **sortie scolaire** : une journée à l'Etrier Sarthois le **28 mai** pour les élèves de maternelle qui ont pu prendre soin des chevaux et découvrir l'équitation ; une journée à La Petite Couère pour les élèves de CE1 et CE2 qui ont ainsi pu découvrir comment était la vie autrefois ; une journée de découverte du vieux Mans au travers



d'un rallye et d'un musée.



Les élèves de CM1 et CM2 ont tenté l'**expérience de 10 jours sans écran**. Cela s'est révélé très intéressant pour chacun.

Le mois de juin a été également festif.

Le **14 juin**, les élèves du CE1 au CM2 ont donné leur **concert de chants**, préparé durant toute l'année scolaire, avec l'aide d'un dumiste mis à notre disposition gratuitement par l'école de musique intercommunale du Gesnois Bilurien. Ce spectacle a énormément plu à toutes les familles venues en nombre. Une belle expérience ponctuée d'une représentation particulièrement réussie.

Comme chaque année, la **fête de l'école** a réuni tous les enfants et leurs familles autour d'un temps commun le **22 juin**. Chaque classe avait préparé un petit spectacle (danse, chant) et un hommage touchant a été rendu à M. FOUILLET, Amaelle et Sylvie, qui terminaient l'année à l'école avant de s'envoler vers d'autres projets.

Enfin, le **27 juin**, pour finir l'année, l'**English Day** a permis à tous les enfants de l'école de partager des activités autour de l'anglais : coutumes, langage, cuisine.

Beaucoup de temps forts pour animer et éclairer l'année de nos élèves.

Année scolaire 2024-2025

La **semaine du goût** a eu lieu du **15 au 18 octobre**. Les élèves de la PS au CP ont préparé en début de semaine une salade de fruits. Le vendredi, les élèves ont pris le petit déjeuner à la cantine. Ils ont pu manger leur délicieuse compote et boire le jus d'oranges qu'ils



avaient pressé. Ce moment convivial a été très apprécié de tous.

La **semaine de la maternelle** s'est déroulée du **25 au 29 novembre**. Les élèves des sections de maternelle ont participé à différents ateliers (arts plastiques, mathématiques, graphisme...). L'aide précieuse des



parents a permis à tous de profiter pleinement des différents ateliers.

Le **vendredi 13 décembre** a eu lieu le marché de Noël. Tous les élèves de l'école y ont contribué en préparant diverses décorations de Noël et autres petites surprises pour les fêtes de fin d'année.

PLANTATIONS D'ARBRES

Le **23 février**, un 2^{ème} murier platane a été planté dans la cour de l'école par la commune.

Cette plantation s'est faite en présence des enfants et des enseignants.

L'association ADPPSP72 était également présente pour procéder à la plantation de plusieurs arbres.



Coût d'achat du murier platane : 253 € TTC.

APPRENTISSAGE DE LA NATATION

Cette année encore, tous les élèves de la GS au CM2 bénéficieront de l'apprentissage de la natation au centre aqualudique Sittellia de Montfort le Gesnois.

Chaque cycle de piscine est composé de 11 séances de 45 minutes.



Les **entrées** sont **financées** par la commune et les

transports par la Communauté de communes.

DISTRIBUTION DE LIVRETS

« BIEN VIVRE ENSEMBLE »

Pour participer de manière simple à l'éducation à la citoyenneté des enfants de 8 à 12 ans, la commune a offert à 49 élèves des classes de CE2-CM1 et CM2, un support pédagogique sous forme de livret.

Ce livret donne les principales règles de politesse et de civilité à utiliser pour favoriser une vie en groupe harmonieuse. Il s'appuie sur les notions de respect



(des autres, des choses, des lois et de soi), de tolérance et de solidarité.

Ce fascicule interactif permet d'apporter des réponses à des questions issues du quotidien des élèves.

INSTALLATION DE JEUX DANS LA COUR

Après sa dissolution, l'association « Familles de la Sarthe » a généreusement fait don à la commune du solde de leur compte. En accord avec les membres du bureau, il a été décidé de consacrer ces fonds à l'aménagement de jeux extérieurs pour la cour de l'école.

En concertation avec l'équipe enseignante, la municipalité a fait l'acquisition de **quatre nouveaux jeux** pour les enfants de l'école : une maison de pêcheur, une poutre « patte d'ours », une passerelle suspendue et un jeu à ressort. Leur installation, planifiée en fonction du schéma d'implantation proposé par les enseignants, a été effectuée pendant les vacances d'automne et d'hiver par les agents





communaux, des élus et des bénévoles que nous remercions.

Les enfants sont ravis et aux dires de leurs enseignants, il faut gérer les files d'attente pendant les récréations !

Coût d'achat des jeux : 5 096,40 € TTC.

Don de l'association « Familles de la Sarthe » : 4 478,49 €.

Nous remercions chaleureusement M. Roger GUILLET, Président de l'association pour ce beau geste en direction des plus jeunes.

REPARATIONS...



Le bac à sable a subi quelques réparations avant d'être rempli.

La petite maison en bois a également été réparée. Ces travaux ont été réalisés gracieusement par l'entreprise PARME de Torcé en Vallée.



Nous remercions M. Nicolas PARME pour le temps qu'il a consacré à l'entretien des biens publics.

Coût des matériaux : 265,08 € TTC.

Remplissage du bac à sable : 604,01 € TTC.

REPLACEMENTS...

Le système de **chasses d'eau des 4 sanitaires des maternelles** a été changé par l'entreprise RENOU de Saint Corneille. Il reste à prévoir des travaux de peinture pour camoufler les traces du passé. En effet, il



s'agissait d'un système très ancien de chasses d'eau à réservoir d'eau.

Le **sèche-linge** a été remplacé.

Les **vitrages** fissurés du préau et de la salle motricité ont été remplacés par l'entreprise FORP de Savigné l'Evêque.

Coût de la modification du système de 4 chasses d'eau : 2 526,28 € TTC.

Coût du sèche-linge : 478,99 € TTC.

Coût des vitrages : 990 € TTC.

TOURNAGE D'UNE MINI-SERIE

A l'été 2023, une mini-série a été tournée à l'école René Langlais par Théo DAGUENET, ancien élève. "After Work" est une série humoristique qui traite d'une classe en licence d'économie, d'une vingtaine d'élèves tous aussi différents les uns que les autres. Les relations qu'ils entretiennent entre eux et avec leurs professeurs sont l'axe principal de la mini-série. A l'instar de série télé telle que "Malcolm" et "Modern Family", la mini-série ne se veut pas nécessairement drôle. La part (pour certains) de stupidité des personnages crée un comique de situation entre étudiants et professeurs. Les épisodes durent environ 20 minutes et comprennent un pré-épisode, un générique et l'épisode en lui-même. L'épisode 1 est terminé ; il est actuellement en ligne sur la chaîne



ACCUEIL PERISCOLAIRE

Depuis la rentrée scolaire, le thème de notre Accueil PériScolaire est axé sur le détournement et la réutilisation des déchets recyclables. Nous avons décoré notre salle en utilisant et transformant les dons apportés par les enfants, tels que des rouleaux de papier toilette, des bouchons en plastique et bien d'autres matériaux.

Ce projet nous permet de sensibiliser les enfants à l'importance du recyclage tout en embellissant notre espace de manière créative et responsable.

Comme chaque année, nous pensons également à nos chers papis et mamies. Ainsi, des cartes de vœux ont été envoyées aux résidents de l'EHPAD de Saint Aldric au Mans. Ce geste symbolise notre solidarité et notre volonté de favoriser les échanges intergénérationnels, apportant un peu de joie et de partage à ceux qui ont besoin.

Les animatrices de l'APS : Yollande, Armelle et Melissa.



CANTINE SCOLAIRE COMMUNALE

TARIFS

Les tarifs de la cantine scolaire sont stables depuis septembre 2023.

Cependant, pour la rentrée, le Conseil municipal a délibéré la mise en place d'un tarif unique pour le repas des enfants ; quel que soit le nombre de repas pris chaque mois.

NOUVEAUX TARIFS à compter du 1^{er} septembre 2024

		Tarifs TTC
Repas enfant	Repas pris ou Absence non signalée dans les délais	4,50 €
	Présence non prévue dans les délais	5,50 €
Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) (prestation sans repas)		1,85 €
Repas adulte (enseignants/élus/agents dans l'exercice de leur fonction)		5,50 €
Forfait serviettes par an		5,00 €

Ce sont en moyenne **86 élèves** qui **déjeunent chaque jour sur deux services**.

Le prestataire de services SCOLAREST continue d'assurer la livraison des repas en liaison froide.

REPLACEMENTS

Le four de réchauffage des aliments a été changé.

Coût : 4 788 € TTC.

Un des radiateurs gaz, modèle très ancien, a été remplacé par un radiateur cédé par la commune de Saint Corneille qui n'en n'avait plus l'utilité.

Merci au Maire de Saint Corneille, Michel PRE.

Coût de la main d'œuvre : 919,43 € TTC.



REPAS DE NOËL

Le **20 décembre**, le Père Noël s'est invité au repas de Noël de la cantine pour distribuer une friandise chocolatée à chaque enfant.

Ce jour-là, tous les enfants de l'école ont déjeuné ensemble à la salle polyvalente, accompagnés des élus, des personnels, des parents d'élèves et des enseignants.

Merci aux personnels de la restauration pour l'organisation de ce déjeuner festif toujours apprécié des enfants.





CONSEILLER NUMÉRIQUE

Gwennoél MARCHAND, Conseiller numérique, est mis à la disposition du territoire du Gesnois Bilurien par le Conseil départemental de la Sarthe qui a reconduit le dispositif pour 2023-2026.

C'est un **service gratuit** que nous avons souhaité mettre à disposition pour aider les Silléennes et Silléens dans l'utilisation quotidienne du numérique, dans leurs démarches administratives en ligne, dans la protection des données ou pour tout autre demande liée à l'informatique.

Ses dates de permanence, une fois par mois, sont communiquées dans La Lettre de Sillé et au panneau d'informations numérique.



COMICE AGRICOLE 2024

En 2022, vos élus se sont engagés à accueillir l'organisation du Comice agricole cantonal 2024.

Le **8 septembre 2023**, l'équipe municipale lançait officiellement l'édition 2024 du Comice du canton de Savigné l'Evêque lors d'une réunion publique.

Ce soir-là, l'association « Sillé en fête Comice 2024 » voyait le jour, rassemblant environ 60 personnes. Sous la direction de deux co-présidents, Benoit JUIGNET et Mathieu BESNIER, elle relevait le défi, 14 ans après le dernier Comice à Sillé. Ce fut le début d'une mobilisation exemplaire, qui n'a cessé de croître tout au long de l'année de préparation.

Le **26 août**, Mme la Maire accompagnait Didier DELANGLE, Président du Comice du Gesnois, Benoît JUIGNET, co-président et Alain BESNIER, Vice-président de l'association « Sillé en fête Comice 2024 », sur 21 exploitations pour aller à la **rencontre des éleveurs** afin de les solliciter pour exposer leurs plus beaux animaux.

Le Comice agricole cantonal a eu lieu les **samedi 7 et dimanche 8 septembre** à Sillé le Philippe au lieu-dit Bellegarde. Événement incontournable de notre territoire, le Comice agricole cantonal s'est inscrit pour la 7^{ème} fois dans l'histoire de Sillé le Philippe, le dernier ayant eu lieu en 2010, et a été sans conteste le rendez-vous phare de l'année 2024. Il a rendu hommage à ceux qui, avec passion, dévouement et savoir-faire, façonnent les paysages, nourrissent les familles et perpétuent les traditions rurales.

Bien plus qu'une simple vitrine des productions locales, le Comice fût un lieu d'échanges, de partage et de transmission. Il a tissé des liens intergénérationnels et fait découvrir au grand public la richesse de notre patrimoine.

Pendant ces deux journées, nous avons eu l'occasion de découvrir le fruit du travail des éleveurs, cultivateurs, artisans et commerçants et de goûter aux saveurs authentiques de notre terroir.

Une exposition de plus de 400 animaux et pas moins de 130 exposants, musique et animations étaient proposées tout au long de ce week-end festif rendu possible grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles qui ont œuvré à la logistique, à l'installation des infrastructures, à la décoration, à l'animation, à la restauration, à la sécurité, à la communication...

Outre les concours agricoles du samedi, l'évènement a également accueilli un bric-à-brac, un cortège de tracteurs et de véhicules anciens, des mini-fermes, des groupes de musique... Des temps de restauration étaient proposés tout au long de ces deux journées avec une soirée animée sous chaumière et sur site le samedi soir. Seule la météo a fait défaut.

En fin d'après-midi, le samedi 7 septembre, après la déambulation des officiels dans les allées à la rencontre des exposants et la visite des animaux, la municipalité a offert le verre de l'amitié aux élus, organisateurs, exposants et bénévoles.

Sollicités par la chaîne LMTV Sarthe, Mme la Maire, Benoit JUIGNET et Mathieu BESNIER ont accueilli sur site Amanda SCOTT et son caméraman pour un reportage dans le cadre de l'émission « L'infiltrée du dimanche » que vous pouvez retrouver sur YouTube : <https://youtu.be/MW1QJtE0vi0>.



Le vendredi **18 octobre**, l'association du Comice du Gesnois a organisé une **soirée pour la remise des prix du concours des plus beaux animaux** à la salle polyvalente de Sillé, en présence des bénévoles, des lauréats et des élus locaux.

Les **lauréats de Sillé le Philippe** récompensés :

Le GAEC BRILLANT-TEISSIER,

Mme et M. MERCIER de la ferme de Frécul,

M. David BOURDIN gérant de la société DC AGRI ALLIANCE,

Et Mme et M. GIRARD de La Vive.



Absents lors de la cérémonie de remise des prix, Mme la Maire s'est rendue sur l'exploitation de Mme et M. GIRARD afin de leur remettre leur récompense.



Mme la Maire et son équipe municipale remercient toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce Comice et en premier lieu les membres de l'association « Sillé en fête_Comice 2024 » pilotée par **Benoît JUIGNET** et **Mathieu BESNIER**, les co-présidents. Nous les remercions chaleureusement d'avoir relevé ce défi ainsi que toutes les forces vives de cette association pour avoir fait de cette édition un véritable succès.

Mais aussi...

Didier DELANGLE, président du Comice du Gesnois et toute son équipe pour avoir mis en place cette belle exposition d'animaux et pour leur soutien dans l'organisation et la logistique de cet évènement.

Les Jeunes Agriculteurs, pour leur mobilisation continue tant pendant l'année de préparation qu'au cours du Comice.

La famille de Joël BESNIER pour la mise à disposition d'un site magnifique qui a été fort apprécié des nombreux visiteurs et **Joris BOURGOIN**.

Les communes voisines pour le prêt de matériels.

Les annonceurs du bulletin du Comice et tous nos partenaires.

Les nombreux exposants qui ont contribué à la diversité et à la richesse de cette manifestation.

Tous les bénévoles dont le dévouement a été le moteur de cet évènement.

Les jeunes Silléens qui ont participé à la préparation via le dispositif « Chantiers argent de poche » de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien.

L'équipe de restauration de la commune qui nous a régalié tout le week-end : Le restaurant « Le Rendez-Vous », l'Atelier Sucré, la boulangerie LOUIS, Epi Service et la ferme de Passay.

Les agents communaux pour leur investissement et leur disponibilité.

Et enfin, **Pascal CORBION** qui a immortalisé ce Comice à travers ses photos et le montage vidéo que vous pouvez retrouver sur YouTube : <https://youtu.be/K-Y3EKfYzsc>.

L'engagement de chacun avant, pendant et après le Comice a été la clé de la réussite de cette édition 2024. Ce succès est collectif et reflète l'esprit de solidarité, de coopération et d'entraide qui nous a animés tout au long de cette aventure.

Encore une fois, merci à toutes et à tous pour cette merveilleuse aventure humaine.

La commune a bien évidemment soutenu financièrement l'association « Sillé en fête_Comice 2024 » dès sa création. Compte tenu de l'excellent résultat financier, l'association a tenu à rembourser la subvention de 4 000 € allouée.

Comice

à Sillé le Philippe



Concerts

Artisans

Produits Locaux

Bric à Brac

Bandas

Mini-Ferme

Expositions

Entrée gratuite



7 et 8 Septembre
2024

























Philippine, la mascotte du Comice







































Merci à tous !

TRAVAUX DE VOIRIE

REFECTION DE LA VOIE COMMUNALE N°5 dite ROUTE DE TREPIVE

Le programme de modernisation des infrastructures routières sur la commune s'est poursuivi en 2024.

Lors du Conseil municipal du 7 juin, la proposition de la commission « Travaux, voirie, sécurité et environnement » visant la réfection de la voie communale n°5 a été approuvée.

Longue de 700 mètres, cette voie relie la route départementale D145C (route de Saint Corneille) à la route départementale D83 (route de Montfort le Gesnois) et inclut la réhabilitation du croisement.

L'exécution des travaux a été réalisée **au mois d'octobre**.

Travaux réalisés par l'entreprise COLAS France de Champagné.

Coût : 35 792,22 € TTC.

Subvention du Département « Aide Départementale à la Voirie Communale » : 13 422 €.

Soit 45 % de la dépense engagée.



Avant



Après



AMENAGEMENT PAYSAGER LOTISSEMENT MONTAIGU

Le **20 avril**, les élus de la commission « Travaux, voirie, sécurité et environnement » sont allés à la rencontre des résidents des rues Raphel et de Montaigu pour leur **présenter le projet de revégétalisation** de leur quartier, résultat d'un travail conjoint avec le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) de la Sarthe.

Sur les 13 espaces à réaménager, 5 seront supprimés pour créer de nouveaux stationnements, selon le souhait des résidents rencontrés. Au préalable, le sciage des 13 espaces endommagés par les racines d'arbres sera réalisé lors de la Journée Citoyenne du 25 mai.

ENTRETIEN ANNUEL DE LA VOIRIE COMMUNALE

Ce sont 24,700 km de travaux de débroussaillage (élagage des haies, broyage des fossés et talus) qui ont été effectués par l'entreprise GUENE de Neuville sur Sarthe pour l'entretien des voies communales et chemins ruraux.

Coût : 5 291,02 € TTC.

ARCHIVES DE LA COMMUNE



9 rue Christian Pineau - Le Mans
☎ 02 43 54 74 74

Les Archives départementales de la Sarthe sont un **service public gratuit, accessible à tous**. Elles assurent la collecte, la conservation, le classement et la communication du patrimoine archivistique du département.

Elles exercent une mission de contrôle et de conseil auprès de toutes les personnes et des organismes détenteurs d'archives publiques. Elles sont à l'écoute des propriétaires d'archives privées pour les aider à bien conserver leurs archives.

Afin de préserver les documents produits par la commune et assurer leur conservation matérielle dans de bonnes conditions, les agents administratifs et des élus ont fait appel au service des Archives départementales. Cela a permis d'établir un inventaire qui a conduit au tri, au classement et au dépôt des archives anciennes pour garantir leur intégrité sur le long terme.

Après une formation pour répondre aux questions touchant aux archives papier et un travail conjoint avec les archivistes, une équipe dédiée au conseil et à la collecte d'archives est intervenue le **11 octobre** dans notre commune pour **collecter les registres d'état civil jusqu'à 1912 et les documents papier de plus de 50 ans**.

Malgré leur délocalisation, la commune reste propriétaire de ses archives qui sont accessibles au public.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF



SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT (SDA) CHOIX DU BUREAU D'ETUDES

Pour rappel, en juin 2023, le Conseil municipal avait décidé de réaliser un Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) pour avoir une vision plus globale du réseau et du fonctionnement du système d'assainissement avec pour objectif l'identification :

- des travaux à effectuer sur le réseau pour limiter les entrées d'eau parasites ;
- des investissements à réaliser pour garantir la performance des traitements sur les ouvrages épuratoires.

Le cabinet Collectivités Conseils de Paris a accompagné les élus pour choisir un bureau d'études. C'est **SUEZ Consulting/SAFEGE** qui a été retenu le 27 septembre par le Conseil municipal pour la réalisation du SDA de la commune qui se déroulera sur 12 à 18 mois.

UNE NAISSANCE, UN ARBRE

L'opération « Une naissance, un arbre », dispositif porté par la Région des Pays de la Loire, a été reconduite en 2024 à Sillé le Philippe pour **les 23 enfants nés en 2022 et 2023**, résidant sur la commune le jour de leur naissance.

La plantation des arbres a eu lieu le **samedi 30 novembre**, dans les terrains des Courtils, avec les familles qui ont planté un arbre de leur choix et apposé la plaque du prénom de leur enfant. Pour ce projet, la Région apporte un financement aux collectivités à hauteur de 15 € par arbre planté.





Hugo



Emma



Rozenn



Côme



Candice



Adhémair



Marius



Louisa



Léandre

Lyana



Remerciements...

aux familles qui acceptent de vendre leur terrain à la commune ;
 à M. David BOURDIN pour la mise à disposition de matériels qui ont facilité la tâche des agents techniques dans la réalisation des fosses d'arbres ;
 à M. Claude GILLES qui a fourni gracieusement les ardoises qui ont servi à identifier les arbres ;
 à Marie-Noëlle DUJARDIN qui a personnalisé et décoré chaque ardoise à la main ;
 à tous les parents qui ont adhéré à ce projet ;
 et enfin à Liliane MECHE, Vice-présidente de la commission « Vie locale », à l'initiative de ce projet, et à l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réussite de cette matinée très agréable.

Coût de l'opération : 1 477,53 € TTC.

Subvention de la Région : 15 € par arbre soit 345 €.



COMMEMORATIONS

8 MAI et 11 NOVEMBRE

Au cours de l'année 2024, nous avons veillé au devoir de mémoire en commémorant les 8 mai 1945 et 11 novembre 1918 en présence des associations des anciens combattants et du Souvenir Français.

Les dépôts de gerbes aux monuments aux morts de la place de la Mairie et de Chanteloup ont été accompagnés par l'harmonie Sacor Music de Savigné l'Evêque/Saint Corneille.

Le **8 mai**, la cérémonie religieuse a eu lieu sur la commune de Saint Corneille en présence des communes de Sillé le Philippe et Savigné l'Evêque.

Le **11 novembre**, comme chaque année, c'est sur la commune de Savigné l'Evêque qu'était célébrée la messe en présence des communes de Sillé le Philippe et Saint Corneille.

Après le décès de M. Guy CORBION et l'intérim réalisé par M. Guy CHRETIEN, M. Hervé TARRADE a repris la présidence de l'association UNC-AFN-SDF en janvier 2024.

Toujours présents lors des cérémonies, nous remercions nos 4 porte-drapeaux. D'ailleurs, il faut noter que la commune de Sillé le Philippe est toujours la mieux représentée en nombre de porte-drapeaux lorsque nous nous rendons dans les communes voisines de Saint Corneille et de Savigné l'Evêque.







Monument aux morts de Chanteloup



PROJET DE TOURNAGE PARTICIPATIF



Dans le cadre de la délocalisation des spectacles de la saison culturelle en Gesnois Bilurien, l'équipe municipale s'est portée volontaire pour participer à ce projet un peu fou de tournage participatif sur le thème du sport.

Ce film s'inscrira dans la mémoire de l'histoire locale de Sillé le Philippe.

Aux côtés de Didier GRIGNON, metteur en scène de la Compagnie Jamais 203 du théâtre Epidaure à Bouloire, dans une ambiance conviviale, cet atelier de création intergénérationnel est ouvert à toutes et tous. De l'écriture collective du scénario à l'organisation du tournage, tout le monde peut trouver sa place.

7 séances de préparation sont prévues : 1 samedi après-midi par mois de 14h à 17h de novembre 2024 à mai 2025 à la salle polyvalente.

Le tournage est envisagé le 17 mai 2025.

Le premier rendez-vous du samedi 9 novembre a rassemblé une douzaine de personnes autour de Didier GRIGNON. Dès la 2^{ème} rencontre le 14 décembre, ce projet a trouvé un nom « Les Philippiades de Sillé – Les jeux intercontinentaux de la triche ».

Projection du film et restitution du projet le samedi 7 juin 2025, à l'occasion de la clôture de la saison culturelle en Gesnois Bilurien et du spectacle « Balles au centre » qui aura lieu à la halle aux sports. Dates des prochaines séances : 11 janvier, 1^{er} février, 8 mars, 5 avril et 26 avril 2025.



ADRESSAGE : DENOMINATION ET NUMEROTATION DES VOIES



Dans le cadre du nouvel adressage, une réunion publique de présentation a eu lieu le **lundi 2 décembre** à 20h00 dans la salle polyvalente, avec deux représentants du Groupe La poste qui nous accompagnent.

Ce travail conséquent, de longue haleine et ponctué de nombreuses contraintes, a été mené sur 2023 et 2024 (avec une mise entre parenthèses sur une partie de l'année 2024 en raison de l'organisation du Comice) par un groupe de travail dédié.

Merci à Marie-Noëlle DUJARDIN, Michel HY, Liliane MECHE et Sandrine ROBINAULT pour leur implication dans ce projet qui s'est imposé à nous.

Nous entamons la dernière phase de ce nouvel adressage avec la mise en place de la signalétique prévue pour le 1^{er} semestre 2025.

Les Silléens concernés seront avisés pour récupérer leur certificat d'adressage et leur plaque de maison.

Coût de la signalétique : 10 443,58 € TTC.



**LA POSTE
SOLUTIONS
BUSINESS**

SITE INTERNET DE LA COMMUNE



CHOIX D'UN PRESTATAIRE

Le site internet de la commune, devenu obsolète, nécessite une refonte complète. La commission communication a sollicité plusieurs prestataires et c'est la société CREASIT de Nantes qui a été retenue pour la création et la maintenance du nouveau site internet.

La date de mise en ligne est prévue au cours du 1^{er} semestre 2025. Elle sera communiquée dans La Lettre de Sillé et sur le panneau d'informations numérique. L'accès à ce nouveau site sera facilité grâce à une application pour les smartphones.

Coût pour la création du site (dépense d'investissement) : 5 629,20 € TTC.

Coût pour la maintenance : 1 027,20 € TTC/an.

FERMETURE DEFINITIVE DU RESEAU CUIVRE ET ADSL



Le plan de fermeture du réseau cuivre a été initié et est piloté par Orange, en tant que propriétaire de ce réseau depuis la privatisation de France Télécom.

Le réseau cuivre a atteint aujourd'hui ses limites en termes de débits. Il ne répond plus aux besoins des Français qui souscrivent majoritairement à la fibre. L'entretien de deux réseaux fixes en parallèle n'a pas de sens en termes économique et environnemental. La fibre optique est aussi moins gourmande en énergie : un abonné à la fibre consomme 4 fois moins d'énergie qu'un abonné au cuivre.

Orange a décidé la **fermeture technique** (coupure des réseaux cuivre) **en janvier 2028 pour le territoire du Gesnois Bilurien.**

N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT POUR BASCULER SUR LA FIBRE OPTIQUE.

A l'approche de la fermeture, les opérateurs peuvent être très sollicités et le temps de raccordement peut être long. Des travaux peuvent être nécessaires pour assurer la desserte interne de votre logement.

Quelques conseils pour anticiper votre bascule sur la fibre :

- 1. Vérifiez si vous avez un service qui utilise encore le réseau cuivre pour votre connexion internet, vos appels téléphoniques, votre alarme, dispositif de téléassistance et autres appareils reliés via des fils en cuivre.
- 2. Choisissez votre opérateur et votre contrat en repérant l'offre la mieux adaptée à vos besoins. Une fois votre décision prise, souscrivez un abonnement ; sans cette démarche individuelle, vous ne pouvez pas basculer sur la fibre.
- 3. On bascule tous sur la fibre : l'opérateur commercial que vous avez choisi entre en relation avec SARTEL, gestionnaire du réseau en Sarthe, afin de réaliser votre raccordement. Une fois ces travaux réalisés, votre bascule sur la fibre est terminée.

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE



La commune dispose d'un stock de bois issu des divers élagages réalisés ces dernières années.

Ce bois est proposé à la vente aux habitants de Sillé le Philippe, agents communaux et élus, dans la limite du stock disponible.

Le tarif, fixé par délibération du Conseil municipal, est de **45 € le stère, sans livraison.**

Le règlement s'effectue à réception d'un avis de paiement ; soit par carte bleue, soit par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter la mairie au ☎ 02 43 27 51 08 ou par mail accueil.mairie@sille-le-philippe.fr.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC



Si vous effectuez des **travaux chez vous qui empiètent sur le domaine public** (rue, trottoir, place...), vous êtes dans l'obligation de demander une **autorisation d'occupation du domaine public.**

Voici quelques exemples d'opérations pour lesquelles vous devez obtenir une autorisation :

- Pose d'une benne à gravats, d'échafaudage ou de palissage ;
- Dépôts de matériaux nécessaires au chantier (tas de sable, tuiles...) ;
- Stationnement provisoire d'un véhicule, d'un engin, d'un camion de déménagement...

Vous devez **faire votre demande auprès de l'accueil de la mairie au moins quinze jours avant le début de l'occupation en précisant le lieu, la nature et la date de vos travaux.**

Un arrêté de voirie, ou éventuellement un arrêté de circulation qui autorise l'interruption ou l'aménagement de la circulation, sera établi et affiché pour informer les usagers.

Ce préalable est **indispensable pour assurer la sécurité de tous.**

INSTALLATION D'UN RADAR PEDAGOGIQUE MOBILE

La commune a fait l'acquisition d'un radar pédagogique mobile. Il sera mis en service début 2025, en entrée d'agglomération rue Neuve. L'idée étant que ce radar change régulièrement d'endroit pour sensibiliser les automobilistes.

Malgré les aménagements récents dans le centre bourg, on constate encore trop souvent des vitesses excessives en zone 30.

Coût : 4 872,01 € TTC.

Subvention du Département « Amende de police » : 1 367 €.

Soit 34 % de la dépense subventionnable.



ILLUMINATIONS DE NOEL

En décembre, la pose des illuminations de Noël a été effectuée par les agents communaux et les élus. L'obtention du permis nacelle par un des agents techniques a permis de réaliser une économie substantielle par rapport au recours habituel à notre prestataire d'éclairage public.

La formule de location des décors auprès de la société Pyro Concept (37), choisie par les élus il y a 3 ans, est arrivée à échéance. Elle a permis cette année encore d'installer de nouveaux sujets lumineux pour égayer le centre bourg.

Si nous maintenons la formule locative, nous aurons la possibilité de changer tous les décors pour le Noël prochain.



COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GESNOIS BILURIEN



LE GUICHET UNIQUE PETITE ENFANCE

Vous êtes parent ou sur le point de le devenir ?

Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant âgé de 0 à 4 ans ?

Bénéficiez d'un accompagnement individualisé, sur rendez-vous, pour votre recherche d'un mode d'accueil en fonction de vos besoins.

Le Guichet Unique de la Petite Enfance a pour mission d'informer les parents et futurs parents sur les différents modes d'accueil disponibles en Gesnois Bilurien. Il s'engage également à les accompagner dans leurs démarches, que ce soit en tant que parent-employeur ou pour la préinscription en crèche.

LES DIFFERENTS MODES D'ACCUEIL

➤ L'accueil individuel :

Il peut se dérouler soit au domicile d'un assistant maternel, soit dans une Maison d'Assistants Maternels (MAM). Actuellement, **209 assistantes maternelles** exercent à leur domicile et **6 MAM** sont opérationnelles sur le territoire. Le Guichet Unique vous fournit les coordonnées et les disponibilités des professionnels de la Petite Enfance et vous accompagne tout au long de votre parcours en tant que parent-employeur.

➤ L'accueil collectif :

Il s'effectue au sein de l'une des **4 crèches communautaires** suivantes :

La Maison des Lutins à **Connerré** ; Les Queniaux à **Lombron** ; Le Mille-Pattes à **Montfort le Gesnois** et Le Jardin des P'tits Loups à **Saint Corneille**.

Le Guichet Unique Petite Enfance organise deux commissions d'attribution des places par an : une commission en mars pour les accueils entre septembre et décembre ; une commission en septembre pour les accueils de janvier à août.

Les membres de la commission examinent de manière anonymisée les demandes des familles avant de décider de l'attribution ou non d'une place dans une structure collective.

Le Guichet Unique réalise avec vous la préinscription de votre enfant en crèche.

➤ Les autres accueils possibles :

Il est également possible d'opter pour l'accueil au domicile des parents ou dans un établissement privé tel qu'une micro-crèche.

Le Guichet Unique vous fournit les coordonnées des partenaires.

Contact : ☎ 02 85 29 92 28

service-peej@cc-gesnoisbilurien.fr

48 rue de Paris 72160 Connerré



DISPOSITIF « CHANTIERS ARGENT DE POCHE »

Participation à l'organisation du Comice agricole

En 2021, la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien a mis en place un dispositif « Chantiers argent de poche ».

Ce dispositif, reconduit chaque année sur le territoire, offre la possibilité à des jeunes de 14 à 26 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité en contrepartie d'une indemnisation.

Ces chantiers sont contractualisés avec le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) qui permet leur faisabilité. Le SDJES recense les demandes de dossiers, les étudie et valide ou non la labellisation.

En juillet 2021, 8 adolescents de Sillé le Philippe ont participé à ce dispositif. Ils se sont retrouvés tous les matins pendant une semaine pour rénover le lavoir de la commune et le fleurir.

Pour 2024, le projet « Participation à l'organisation du Comice agricole cantonal de Sillé le Philippe » (logistique et fleurissement) a été retenu.

Une réunion d'informations a été proposée le **mardi 11 juin** à la salle polyvalente pour la **présentation du chantier aux jeunes et aux familles**.

Du **26 au 30 août**, **8 adolescents** de Sillé le Philippe, âgés de 15 à 17 ans, accompagnés et encadrés par Hervé TARRADE, Vincent LABBETOUL, Marie-Noëlle DUJARDIN et un animateur du service enfance jeunesse de la Communauté de communes, ont participé à ce dispositif.

Ils se sont retrouvés tous les matins pendant une semaine pour aider à l'organisation du Comice agricole et plus précisément à la préparation de l'exposition sur l'histoire de la commune, sous l'œil attentif de M. Gérard PESSON, et à l'installation de fleurs en papier autour de la mairie.

Pour certains d'entre eux, il s'agissait d'une première expérience professionnelle rémunérée qu'ils pourront indiquer sur leur CV. Chaque jeune a perçu 75 €.

Merci à ces jeunes Silléens pour leur engagement dans la vie citoyenne.





AMICALE ECOLE RENE LANGLAIS

Pour commencer l'année, nous avons, pour la première fois, fêté **Mardi Gras** le **13 février**. Pour cela, nous avons vendu aux gourmands de l'école et du village, des crêpes et des gaufres (sucre, pâte à tartiner, chantilly...) ainsi que des boissons chaudes et fraîches. Ce goûter, à la sortie de l'école, a été très apprécié de tous.



Le **carnaval** a eu lieu le **22 mars** sur le thème des jeux olympiques. Les enfants, déguisés toute la journée, ont pu profiter d'une crêpe et de l'embrasement du bonhomme carnaval en fin de journée. Cette année, les parents étaient invités à se déguiser et une élection à l'applaudimètre a été faite pour désigner les plus beaux déguisements.



Le **22 juin**, s'est déroulée la **fête de l'école** qui a clôturé l'année scolaire. Le temps était de la partie et tout le monde a pu apprécier le beau spectacle réalisé par les enfants et leurs enseignants. Merci à eux pour leur investissement ! L'après-midi s'est déroulée dans une très bonne ambiance : jeux, sculpture de ballons, stand de tatouages, tirage de la tombola et calculatrices offertes à tous les élèves partant en 6^{ème}.



Le soir, un couscous préparé par le restaurant « Le Rendez-Vous » était proposé aux familles souhaitant poursuivre la journée autour d'un moment convivial dans la cour de l'école. Une ambiance très agréable et festive !



Nous remercions chaleureusement les parents d'élèves pour leur mobilisation : aide à l'installation et au démontage des stands, fabrication de gâteaux et tenue des stands durant l'après-midi. C'est grâce à eux que cette journée est une grande réussite et laisse des souvenirs inoubliables aux enfants.

L'**assemblée générale** de l'association a eu lieu le **10 octobre** et, comme chaque année, signe l'arrivée de nouveaux membres.

Le **vendredi 13 décembre** avait lieu le **8^{ème} marché de Noël**. De nombreux exposants étaient présents et les enfants avaient de nouveau fabriqué de beaux objets avec leurs enseignants.



Le Père Noël a évidemment fait son apparition au cours de la soirée, distribuant des bonbons à tous les gourmands. Encore une belle réussite pour ce marché qui s'est terminé par le tirage de la tombola avec de jolis lots à gagner.

Nous organisons tout au long de l'année diverses opérations (vente de gâteaux Bijou, objets avec dessins des enfants...) afin de contribuer à l'achat de matériels pédagogiques, sorties scolaires...

Merci aux familles pour leur participation et leur engagement pour les enfants.

Pour tous ces événements, nous tenons à remercier la municipalité pour le prêt de matériel, la mise à disposition des locaux de l'école ainsi que la disponibilité de l'équipe municipale pour nous soutenir.



SILLE EN FÊTE_COMICE 2024

Une année de festivités et de mobilisation pour Sillé
L'année 2024 a été marquée par une série d'événements fédérateurs organisés par l'association « Sillé en Fête_Comice 2024 » avec un double objectif : faire connaître et financer le Comice agricole de Sillé le Philippe qui s'est tenu les **7 et 8 septembre**.

Grâce à l'engagement des bénévoles et au soutien de nombreux partenaires, ces animations ont permis de rassembler la population autour de moments conviviaux et festifs sur la commune.

Des événements tout au long de l'année
"Des paillettes dans tes rillettes" – Mars 2024

Dans le cadre du Printemps des Rillettes, Sillé en Fête a lancé une opération originale : 750 pots de rillettes vendus, avec un lingotin d'or caché parmi eux !

Une initiative gourmande et ludique qui a rencontré un franc succès.



Soirée tahitienne – 29 juin

Dépaysement total le temps d'une soirée grâce à l'association « Feti'a Pao No Tahiti » qui a transporté les participants jusqu'en Polynésie.

Un repas exotique, une ambiance festive et des danses traditionnelles ont rythmé cette soirée inoubliable.



Animations du 14 juillet

L'après-midi du 14 juillet a été l'occasion d'une grande animation en collaboration avec l'association « US Music and Cars » et les Jeunes Agriculteurs de Montfort le Gesnois. Expositions, animations et moments de convivialité étaient au rendez-vous pour célébrer la fête nationale en beauté.



Un Comice agricole réussi les 7 et 8 septembre

Après une année intense de préparation et de mobilisation, le Comice agricole 2024 a tenu toutes ses promesses !



Grâce à l'investissement de plus de 150 bénévoles, l'évènement a su réunir plusieurs milliers de visiteurs venus découvrir une centaine d'exposants divers et variés.

La co-organisation avec l'association cantonale « Comice du Gesnois » de Montfort le Gesnois a permis d'accueillir plus de 400 animaux dans un cadre ombragé et soigneusement décoré. Côté restauration, plus de 1 000 repas ont été servis, mettant en avant les producteurs et artisans locaux.

Un immense merci à tous nos soutiens.

Cet évènement n'aurait pas été possible sans le soutien précieux de nombreux partenaires :

La commune de Sillé le Philippe pour son appui matériel, financier et moral depuis la création de l'association.

Les associations partenaires, notamment Générations Mouvement pour la décoration, l'Harmonie de la Vive Parente pour l'animation musicale, l'ADPPSP72 pour son clin d'œil historique et le Comité des Fêtes pour son aide précieuse dans l'organisation du bric-à-brac.

L'association « US Music and Cars » et les Jeunes Agriculteurs de Montfort le Gesnois qui ont été des partenaires fidèles tout au long de l'année et du week-end du Comice.

Les agriculteurs, commerçants, artisans, entreprises et diverses associations qui ont répondu présents pour faire de cet évènement un succès.



Et pour finir, un immense merci aux bénévoles : que leur engagement ait été ponctuel ou constant, c'est aussi grâce à eux que le Comice a été une franche réussite.

Grâce à cette formidable énergie collective, l'évènement du Comice a démontré que la convivialité et l'esprit de solidarité sont toujours au cœur de la vie locale.



ADPPSP72

Nos actions pour l'année 2024 se sont inscrites, pour la majorité d'entre elles, dans la continuité de celles de 2023.

Le **3 février**, nous avons continué les **plantations de haies** à la ferme de Passay.

Le **23 février**, avec les enfants et les enseignants, nous avons planté un tilleul (en partie financé par un parent d'élève) dans la cour de l'école ainsi que 2 autres arbres plus petits : un érable et un arbre de Judée.

Le **24 mars**, on ne change pas les bonnes habitudes, **décoration du calvaire** dans la bonne humeur avec toujours des nouveautés. Les randonneurs apprécient cette petite escale sur leur parcours.

Les **7 et 8 septembre**, nous avons participé au **Comice agricole** dans notre commune. Deux stands avaient été mis à notre disposition par les organisateurs du Comice (stands ADPPSP72 et café).

Au fil des allées, les visiteurs ont pu découvrir une rétrospective sur l'histoire de Sillé le Philippe avec des cartes postales d'hier et des photos d'aujourd'hui des mêmes lieux. Cette présence et notre travail ont été fort appréciés, les gens ont redécouvert Sillé tant par le travail de textes que par les photos exposées.



Le **22 septembre**, malgré un temps exécrable, nous avons installé un stand place de la Gare afin de recevoir le public pour les **Journées Européennes du Patrimoine**. Le parcours initialement prévu a dû être annulé. Nous avons maintenu une petite conférence sur l'histoire de la gare et des alentours, sous des barnums, avec en support la belle exposition du Comice puis nous nous sommes réfugiés à l'église pour une visite commentée.

Le **10 novembre**, en partenariat avec l'association des AFN de Sillé qui commémorait la guerre de 1870 et en particulier la bataille de Chanteloup, nous avons exposé à nouveau l'histoire de notre commune.

Le **1^{er} décembre**, nous avons égayé le calvaire avec nos réalisations pour toute la période de Noël.



Le **15 décembre**, nous avons invité la **chorale Harmony'hom** pour un concert de chants de Noël du monde, dans l'église. Une soixantaine de personnes étaient présentes.

Pain d'épices et vin chaud ont clôturé ce joyeux après-midi.



Nos projets pour l'année 2025 : plantations à Passay, commémoration du 8 mai 1945 en partenariat avec l'association des AFN ainsi que, bien sûr, les Journées Européennes du Patrimoine.

GENERATIONS MOUVEMENT AINES SILLÉ LE PHILIPPE

CROISIERE EN MEDITERRANEE du 19 au 26 mai

Départ du Mans pour prendre le TGV en direction de Marseille. 10 personnes étaient du voyage et, à cette occasion, ont fêté les 20 ans de l'agence de voyages « Visages du monde ». A notre arrivée, une demi-heure de bus pour rejoindre Savonne et embarquer sur le paquebot « Costa Toscana » : très impressionnant avec ses 360 mètres de long et ses 6 000 personnes à bord.

MANIFESTATIONS INTERNES

Belote tous les jeudis à 14h00 dans la petite salle polyvalente.

Pétanque tous les vendredis au terrain de boules.





BAL ANIMÉ PAR NICOLAS DEVOIR le 22 juillet

220 danseurs s'étaient donné rendez-vous à notre thé dansant ; très bonne ambiance.

Le rendez-vous est pris pour juillet 2025 ; enfin un 2^{ème} bal... depuis le temps qu'on nous le réclamait. Nous vous attendons aussi nombreux le 31 mars 2025 à 14h00, bal toujours animé par Nicolas DEVOIR.

Avis à tous les amateurs de danse, sans oublier le 28 juillet.



VERCORS du 15 au 20 septembre

Visite du Palais du Facteur Cheval. Cet homme a consacré 33 ans de sa vie à bâtir seul ce Palais. Ensuite, route vers Roman-sur-Isère, déjeuner au Piroulet, visite de la grotte de Thaïs.

A Vassieux-en-Vercors, visite de l'exposition « Le petit monde des Santons de Provence », plus de 900 figurines ; les gorges de la Bourne ; Pont-en-Royans, le musée de l'eau : complexe audacieux, ludique et scientifique ; le village de Die, découverte de différentes cuvées et dégustation de la Clairette de Die ; mémorial de la résistance de Vassieux-en-Vercors ; très belle région.



ALBANIE du 8 au 15 octobre

Embarquement à Orly à destination de Corfou puis traversée en bateau jusqu'à Saranda en Albanie ; visite de Gjirokastra, Bérat, Tirana la capitale, forteresse de Skanderberg, île de Zvernec et son monastère du XIV^e siècle, parc national de Llogora, découverte de la mer Adriatique, canyon Gjipe, Apollonia d'Yllyrie, ruine de la plus belle cité Grecque fondée en 625 av J-C, le port de Saranda ; découverte de la ville de Corfou, la vieille ville, son Palais d'Achilleion ; dîner et nuitée à Corfou pour embarquer à destination de l'aéroport d'Orly.

Très belle destination dans un pays en pleine évolution.



MARCHE DE NOEL du 9 au 12 décembre

Départ en direction d'Orly pour Nice : visite du moulin d'olive Alziari. Italie : Ventimiglia, Dolceacqua avec découverte du village au charme médiéval ; visite guidée de Nice : cathédrale, place Garibaldi..., confiserie Florian ; visite de Lucéram, petit village perché sur un éperon rocheux, musée de la crèche (plus de 300), parfumerie Fragonard, ville de Monaco, village de Eze, flânerie sur le marché de Noël ; le tout sous un beau soleil.

PROGRAMME 2025

Randonnée à l'extérieur les 3^{ème} et 5^{ème} lundis et le 1^{er} mardi du mois.

Bowling le 1^{er} lundi du mois.

Bienvenue à toute personne souhaitant nous rejoindre pour petite et grande randonnées mais également pour le bowling avec une séance d'initiation.

Tous les jeudis : cartes à 14h00 dans la petite salle polyvalente.

Tous les samedis matin : randonnée nordique.

Possibilité de modification si certains le souhaitent. Bienvenue aux nouveaux.

ADHESION 2025

Tout le monde peut adhérer à notre mouvement, il n'y a pas d'âge pour pratiquer une activité. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, venir découvrir nos activités.

Contact : ☎ 06 29 66 70 00

auprès de vos responsables

ou gmv.ainessillephilippe@gmail.com



20 mars : randonnée le matin à Sillé et déjeuner au restaurant « Le Rendez-Vous », avec animation.

31 mars : bal animé par Nicolas DEVOIR : réservation tables au ☎ 06 29 66 70 00 ou 07 70 57 52 90.

23 avril : journée rencontre Sillé/Lombron.

28 mai : concours de boules interclubs.

5 juin : sortie du club au Haras du Pin et son spectacle équestre ; renseignements au ☎ 06 29 66 70 00.

2 juillet : concours de boules interclubs.

4 juillet : journée convivialité ; barbecue le midi ; après-midi jeux divers.

28 juillet : bal animé par Nicolas DEVOIR ; réservation tables au ☎ 06 29 66 70 00 ou 07 70 57 52 90.

1^{er} octobre et 26 novembre : concours de belote interclubs.

Pour toute autre manifestation, n'oubliez pas de consulter votre programme 2025 ou de vous renseigner auprès de vos responsables.

Si vous souhaitez participer à une activité, n'hésitez pas à nous contacter ou pour toute nouvelle activité.

Nous avons des projets pour 2025 ; nous vous en reparlerons très prochainement.

Nous vous souhaitons nombreux à nos manifestations en 2025

Le président et son Conseil d'administration vous adressent tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2025. Qu'elle soit remplie de bonheur, de prospérité ; qu'elle soit synonyme de santé et de moments précieux partagés.

BASKET CLUB SILLE LE PHILIPPE (BCSP)

L'effectif est très restreint pour cette saison. L'association est passée de 66 adhérents en 2023/2024 à **30 licenciés** pour la saison 2024/2025.

Fin de saison 2023/2024 :

Les joueurs **U7/U9** (babys) ainsi que les joueurs **U11** ont pu participer et s'amuser à la journée **Mini Basket Maxi Fête** au stade Marie Marvingt le **1^{er} juin**. Audrey C. et Kevin R. ont su donner le goût du basket, faire évoluer et progresser les babys. Les joueurs U11, s'entraînant le mardi avec Sébastien C., ont apprécié la saison. Ils ont pour la plupart suivi leur coach à Savigné l'Evêque pour la saison 2024/2025.

L'équipe **U13**, avec un effectif trop juste pour être confortable, a réussi à terminer la saison mais non sans difficulté. Ils ne seront plus assez pour la saison 2024/2025. 2 garçons ont pu intégrer l'équipe U15 en étant surclassés. Juliette, la jeune coach, a déménagé dans l'Orne.

L'équipe **U15**, en entente avec Savigné l'Evêque, encadrée par Francis B., termine fièrement la saison en D2. Francis a décidé d'arrêter le coaching à Sillé pour pouvoir suivre sa fille sur les terrains. Il restera peu d'enfants de cette catégorie pour la saison suivante.

La **section loisirs** a terminé la saison, elle-aussi, avec un petit effectif et roulement dans les joueurs présents, toujours dans la bonne humeur et le fair-play. Elle n'a pas redémarré en septembre 2024 par manque de joueurs.

Les **seniors femmes**, revenues jouer sur Sillé le Philippe en entente avec Savigné et dirigée par Claire B., ont terminé la saison dans une ambiance conviviale et se sont maintenues en D2.

Nous avons clôturé l'année par une belle **journée des familles le 26 mai**, rassemblant les joueurs, coaches et familles de toutes les tranches d'âges.

Le club remercie chaleureusement les différents coaches et personnes investies, dont Sébastien et Francis qui se sont dévoués pour les jeunes et le club pendant plusieurs années. Le club a besoin de nouvelles personnes pour prendre le relais.

Cindy GUILLARD a rejoint le bureau au poste de trésorière, pour le plaisir de tous et le maintien de l'association.

Début de saison 2024/2025 :

Le club a tenu en commun avec le club de football un stand lors du **Comice agricole** le **samedi 7 septembre**.

Les enfants visiteurs ont pu réaliser tout au long de la journée un challenge de shoots. 2 lots ont été remis en fin de journée aux meilleurs shooteurs : 1 ballon (offert par le BCSP) et 1 sac de sport (offert par le CSSP). Succès malgré la météo capricieuse.



En fin d'année, l'association Sillé en fête_Comice 2024 nous a fait la surprise d'un don suite au bénéfice réalisé. Le bureau est reconnaissant.

Baby-basket : les enfants U7 et U9 s'entraînent le samedi matin avec Audrey C. et Kevin R. Ils découvrent avec plaisir le basket et développent leurs habiletés. Les U9 ont rencontré en fin d'année une équipe de Savigné l'Evêque pour un match amical.



L'équipe **U15** s'entraîne et joue cette année en entente à Savigné l'Evêque ; 4 licenciés de Sillé y participent.

L'équipe **senior féminine**, en entente avec Savigné l'Evêque, s'entraîne à Sillé le mardi soir de 20h15 à 21h45, prise en main par Claire B. et secondée par Gwenaëlle B., elles-mêmes joueuses. Elle compte 12 joueuses de différentes générations et acceptent volontiers de nouvelles partenaires. Elles jouent cette année avec de nouveaux maillots offerts par AB Projet que nous remercions à nouveau.

Un créneau loisirs/2^{ème} entraînement seniors est prévu pour des joueurs en mixte le jeudi soir de 20h30 à 22h.

Le club aimerait réussir à maintenir les babys (U7/U9) et relancer au moins une équipe U11 la saison prochaine pour faire découvrir et permettre aux jeunes de pratiquer l'activité près de chez eux. Pour cela, il recherche et espère l'investissement de nouvelles personnes, à tous les niveaux et pour n'importe quelle durée, afin de maintenir ses activités.

Toute volonté sera acceptée avec plaisir. Rien ne sera possible sans.



Vous pouvez nous rejoindre dès à présent, vous signaler d'ici l'**assemblée générale** et ou y venir. Elle aura lieu le **vendredi 16 mai 2025**.

Le BCSP vous invite à venir encourager les seniors au gymnase les dimanches matins et venir bouger et partager de bons moments à la **soirée dansante** organisée par celles-ci le **samedi 26 avril 2025**.



US MUSIC & CARS

Musique et voitures américaines en pays Cénomans !

L'association « US Music and Cars » a vu le jour en janvier 2024 à Sillé le Philippe. Elle regroupe des passionnés de culture américaine, de voitures américaines (US Cars) et de musique (Rock, Blues et Country).

Le club compte **une trentaine de membres**. La participation à la vie sociale et culturelle de Sillé le Philippe est une des priorités de notre club.

Ainsi en 2024, nous étions présents lors de la journée du **14 juillet** sur la place de la Gare.

Les visiteurs ont pu découvrir nos voitures et s'initier, dans la bonne humeur, au Corn Hole ! Jeu qui nous vient des USA et qui commence à se répandre en France.



Les **7 et 8 septembre**, nous étions également présents au **Comice agricole**.



Cette année, nous répondrons encore présent pour animer la vie de notre commune.

AMITIE EN MARCHÉ



En **mars 2024**, nous avons tenu notre **assemblée générale** avec lecture des rapports d'activité, financier et d'orientation et élection du tiers sortant. Huguette CHARPENTIER, Vice-présidente, a souhaité s'arrêter. L'association la remercie chaleureusement car, pendant de nombreuses années, elle a organisé les sorties extérieures, étant donné son expérience et ses connaissances des chemins sarthois.

Le planning des sorties extérieures pour 2024 et début 2025 a été communiqué.

Guy CHRETIEN a été élu au Conseil d'administration et Marcel MERCIER a pris la vice-présidence.

Un bon repas, servi par le restaurant « Le Rendez-Vous », dans une ambiance conviviale et réunissant les adhérents et leurs conjoints, a clos cette journée. Une partie du repas a été prise en charge par le club.

Nous comptons **28 adhérents** dont 5 nouveaux. 20 habitent Sillé le Philippe. Nos adhérents nous sont fidèles avec une ancienneté moyenne de 9 ans.

La philosophie de notre association est l'amitié et le plaisir de randonner ensemble. Notre but n'est pas de grossir démesurément afin de garder cet état d'esprit.

Nous organisons **2 randonnées le jeudi matin**, départ à 9h00 place de la Gare à Sillé le Philippe. La première est d'environ 3 heures sur 12 km et une deuxième, plus courte, d'environ 2 heures sur 7 km ; ceci en fonction des conditions atmosphériques.

Chaque premier jeudi du mois, nous faisons une **randonnée à l'extérieur de Sillé** ; possibilité de co-voiturage.

Aucune réservation n'est demandée, les randonneurs participent suivant leur disponibilité.

En 2024, il y a eu 41 grandes randonnées à Sillé et les environs et 6 à l'extérieur ; soit 287 participations et une moyenne de 7 randonneurs. Sur la petite, il y a eu 44 sorties avec 240 participations et une moyenne de 5 personnes.

Claude GUILLIN encadre les randonnées extérieures et Marcel MERCIER la grande randonnée sur Sillé. Claude ROSSIGNOL encadre la petite randonnée, avec l'aide des personnes présentes.

Cela représente environ 5 200 km parcourus par les randonneurs.

Une journée a eu lieu à Saint Léonard des Bois avec pique-nique.

Les personnes intéressées sont les bienvenues. Contacter le **président Claude ROSSIGNOL** ☎ 09 62 11 63 56 ou un membre du bureau.

Une randonnée d'essai est accordée avant de payer la **cotisation de 10 € par an**.

FOOTBALL

Le **samedi 27 juillet**, le CSSP organisait son traditionnel **tournoi de sixte** pour sa sixième édition. Il a accueilli 26 équipes, essentiellement sarthoises. Ce tournoi s'est déroulé dans la bonne humeur et le respect de chacun, avec du beau jeu en général.

Le club tient à remercier tous ses bénévoles, dirigeant(e)s, amies, familles qui ont participé à l'organisation et au déroulement de ce tournoi qui a lieu chaque année le dernier samedi de juillet. Ils œuvrent toute l'année pour que le club perdure.

Le club remercie aussi la commune et ses agents communaux pour la tonte des terrains et leur entretien ainsi que celui des vestiaires. Merci également aux élus de la commune qui sont venus nous rendre visite lors de ce tournoi et aux voisins qui bordent les deux terrains de football pour leur compréhension pour les ballons retrouvés dans leur jardin ainsi que pour la gêne occasionnée.



TOURNOI DE SIXTE SAMEDI 27 JUILLET 2024	
CLASSEMENT EQUIPES SIXTE CHALLENGE CSSP	
CLASSEMENT 1	CLASSEMENT 2
1. SALLÉ LE PHILIPPE	14. SALLÉ LE PHILIPPE
2. SALLÉ LE PHILIPPE	15. SALLÉ LE PHILIPPE
3. SALLÉ LE PHILIPPE	16. SALLÉ LE PHILIPPE
4. SALLÉ LE PHILIPPE	17. SALLÉ LE PHILIPPE
5. SALLÉ LE PHILIPPE	18. SALLÉ LE PHILIPPE
6. SALLÉ LE PHILIPPE	19. SALLÉ LE PHILIPPE
7. SALLÉ LE PHILIPPE	20. SALLÉ LE PHILIPPE
8. SALLÉ LE PHILIPPE	21. SALLÉ LE PHILIPPE
9. SALLÉ LE PHILIPPE	22. SALLÉ LE PHILIPPE
10. SALLÉ LE PHILIPPE	23. SALLÉ LE PHILIPPE
11. SALLÉ LE PHILIPPE	24. SALLÉ LE PHILIPPE
12. SALLÉ LE PHILIPPE	25. SALLÉ LE PHILIPPE
13. SALLÉ LE PHILIPPE	26. SALLÉ LE PHILIPPE

Le **samedi 7 septembre**, notre club était présent lors du **Comice agricole** de Sillé le Philippe. Un stand a été mis à notre disposition nous permettant de présenter le club.

Le CSSP remercie Enzo (joueur, dirigeant, arbitre officiel du club) qui s'est occupé du stand tout au long de la journée.

Merci à l'association « Sillé en fête _Comice 2024 » pour le don de 200 € au profit de notre club.



Le **samedi 16 novembre**, le club a organisé comme chaque année sa traditionnelle **soirée choucroute** ; nous avons accueilli 110 personnes en salle.

Le club remercie les élus communaux qui ont participé à cette soirée ainsi que les amies et familles des dirigeantes, dirigeants et joueurs qui viennent chaque année lors de cette soirée.

Le club félicite :

- le restaurant « Le Rendez-Vous » de Sillé le Philippe pour le repas qui, comme chaque année, est très apprécié de tous ;
- la boulangerie-pâtisserie BUSSON, Élodie et Sébastien, de Torcé en Vallée pour le pain et les mignardises qui étaient un délice ;
- DJ DAM'S Le Mans qui a su mettre l'ambiance et faire danser toutes les générations tout au long de la soirée.

Le club remercie tous les sponsors qui ont offert un lot pour la tombola qui se déroule lors de la soirée :

Epi Service et « Le Rendez-Vous » de Sillé le Philippe, CCB Courtage Assurances et Frais Malin de Savigné l'Evêque, Volailles VINCENT Le Mans et la boulangerie-pâtisserie BUSSON de Torcé en Vallée.



En 2025, le tournoi se déroulera le samedi 26 juillet. N'hésitez pas à venir faire un tour, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Regards sur Sillé le Philippe
Directrice de la publication : Mme la Maire
Comité de rédaction : commission communication
Mise en page : Romuald MICK
Crédit photos : commission communication, élus, associations, Pascal CORBION, Lorrie DEMOULIN
Impression : IPL Connerré – Édité à 550 exemplaires
Reproduction interdite



NUMEROS UTILES

MAIRIE

Accueil ☎02 43 27 51 08
Fax ☎02 43 27 39 66
Permanence soir et week-end ☎06 37 23 51 43
Mail : accueil.mairie@sille-le-philippe.fr
Site internet : www.sille-le-philippe.fr
HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 11h45
Samedi : de 9h00 à 11h45
Fermée le mercredi

AGENCE POSTALE COMMUNALE ☎02 43 29 67 10
HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : de 9h00 à 11h45
Fermée le mercredi
GROUPE SCOLAIRE RENE LANGLAIS ☎02 43 27 53 46
ACCUEIL PERISCOLAIRE ☎02 43 16 06 97
CANTINE SCOLAIRE ☎02 43 16 06 98

POMPIERS

Appeler le 18 ou 112

SAMU

Composer le 15

GENDARMERIE pour toute urgence, jour et nuit

Composer le 17

Savigné l'Evêque

☎02 43 27 50 11

CURE DE LA PAROISSE :

Abbé Philippe CHEREL ☎02 43 27 50 62
Site internet : www.sarthecatholique.fr/ens_savigne-l-eveque-yvre-leveque-champagne/

EDF : Dépannage électricité 24h/24h - 7/7 ☎09 726 750 72
www.edf.fr

VEOLIA – EAU

☎0 969 323 529

www.eau.veolia.fr

SUEZ EAU FRANCE – Assainissement

☎0 977 401 129



INFIRMIERE : Gaëlle BUET
Sur rendez-vous uniquement

☎06 51 92 05 66